

## **COORDONATEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ / AGENT DE PRÉVENTION**

Chez L'Intendant, la santé et sécurité est une priorité sur nos chantiers de construction. Nous travaillons de manière continue à l'amélioration de nos façons de faire. Sous la supervision du Directeur construction, vous aurez pour mandat de prendre en charge la gestion de la santé et sécurité de nos chantiers en plus d'agir à titre d'agent de prévention sur certains de nos projets.

### **Responsabilités**

- Agir comme agent de changement dans le développement de la culture SST de l'entreprise en jouant le rôle de leader auprès de la direction, des chargés de projet, des contremaîtres et de la main d'œuvre de construction.
- Amélioration continue des processus et pratiques liés à la SST pour les activités de construction.
- Visite des différents chantiers de manière périodique afin de constater des problématiques et assister les contremaîtres dans la mise en place de mesures correctives.
- Assister les contremaîtres dans leurs interventions SST au chantier (comité de chantier, pauses SST, analyse sécuritaire de tâches, etc.).
- Participer aux enquêtes d'incidents/accidents et effectuer le suivi des actions correctives.
- Répondre aux questions SST et supporter les contremaîtres et chargés de projet dans leurs fonctions.
- Développer, planifier et coordonner les formations internes en santé et sécurité.
- Assurer l'intégration SST des nouveaux employés.
- Participer et animer le volet SST des rencontres périodiques avec les contremaîtres et les chargés de projet.
- Développer des indicateurs de performance SST pour l'entreprise.
- Responsable de la mise à jour, de l'amélioration et du maintien du programme de prévention de l'entreprise.
- Compléter et gérer la documentation en matière de santé et sécurité.
- Préparation et diffusion des rapports de visite.
- Compiler les statistiques SST et les rapporter mensuellement.
- Gestion des équipements de protection individuelle et des certifications s'y rapportant.
- Agir à titre d'agent de prévention sur certains projets.

### **Profil recherché**

- Être agent de prévention accrédité selon les exigences de la loi et de la CNESST
- Expérience de 8 à 10 ans dans un rôle en santé et sécurité dans l'industrie de la construction ou un secteur connexe.
- Approche axée sur la prévention, la collaboration et une saine communication.
- Faire preuve de jugement, d'initiative et agir de manière proactive.

- Excellente connaissance de la législation québécoise et du code de sécurité sur les chantiers de construction.
- Formation collégiale ou universitaire en SST ou discipline connexe, un atout.
- Maîtrise du français (parlé et écrit).
- Maîtrise de l'anglais, un atout.
- Maîtrise de MS-Office (Word, Excel et PowerPoint).